



CIRCULAIRE N°111 du 30 mai 2002.

Objet : Opération « Ouvrir mon quotidien »
Réseaux : Tous
Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)-
Période : année scolaire 2002-2003

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance
Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET
Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, M. Georges Gilkinet

Nombre de pages : texte : p 3
annexe : 3
Mots-clés : opération « ouvrir mon quotidien »



Bruxelles, le 30 mai 2002.

CIRCULAIRE n°: 111

Objet : Opération « Ouvrir mon quotidien »

Mesdames, Messieurs,

Par la présente circulaire, je souhaite vous informer des principes de l'opération « *Ouvrir mon quotidien* » qui débutera dès la prochaine rentrée scolaire.

Cette information précoce a pour objectif de permettre aux enseignants responsables des classes de 6^{ème} primaire, auxquelles cette initiative est principalement destinée, de s'y préparer. Elle sera complétée au début du mois de septembre par une nouvelle circulaire, plus technique, qui en décrira des modalités concrètes et sera accompagnée d'une documentation pédagogique.

Qu'est-ce que l'opération « *Ouvrir mon quotidien* » ?

L'opération « *Ouvrir mon quotidien* » vise à promouvoir la présence et l'utilisation de la presse quotidienne dans les classes de 6^{ème} primaire, complémentairement à celle plus spécifiquement destinée aux enfants. Cette opération comporte plusieurs dimensions complémentaires et interdépendantes. Elle bénéficie de la collaboration de différents opérateurs spécialisés dans les médias et dans l'éducation aux médias.

Quels sont les objectifs de cette opération ?

1. Dans un contexte d'actualité qui rappelle chaque jour l'importance d'une éducation des jeunes et des enfants à une citoyenneté active et à une capacité d'analyse critique de la société, **il s'agit d'abord et avant tout de permettre aux enfants de fin de cycle primaire de découvrir chaque jour au moins deux quotidiens et d'aiguiser leur curiosité par rapport au contenu de ces quotidiens**. Support multiforme, regorgeant d'informations, le journal est en effet un moyen privilégié pour s'ouvrir au monde, proche ou lointain.
2. A partir de ces journaux et avec le soutien d'autres dispositifs décrits plus loin (formation, site internet, ...), en fonction du groupe classe, **des démarches spécifiques d'éducation aux médias pourront également être entreprises ou accentuées**. Dans leur diversité, les journaux quotidiens pourront ainsi contribuer au développement du sens critique des élèves.
3. De par la variété des sujets qu'ils abordent, les journaux constituent enfin un support particulièrement riche qui peut être utilisé lors d'activités d'apprentissages plus classiques. **Nombreuses compétences peuvent en effet être travaillées à partir des journaux !**

Comment se déroulera l'opération ?

- 1. Toutes les écoles fondamentales recevront, du lundi au vendredi de la troisième semaine de septembre, à destination de leur(s) classe(s) de 6^{ème} primaire, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone¹.** Cet échantillon permettra le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse. A l'issue de la semaine, chaque classe pourra poser collectivement et démocratiquement le choix de deux quotidiens qui lui seront fournis pendant l'année scolaire. De façon à permettre l'analyse d'un maximum de journaux différents, les classes qui le souhaitent pourront modifier ce choix à une ou deux reprises au cours de l'année scolaire.
- 2. Pendant la majeure partie de l'année scolaire 2002-2003 (hors vacances scolaires et congés légaux), chaque classe de 6^{ème} primaire qui en aura fait la demande recevra les deux journaux de son choix.** En fonction des projets de la classe, les journaux pourront simplement figurer dans un coin « actualité » et constituer une source d'information ou de lecture pour les élèves qui le souhaitent. Ils pourront également être utilisés comme supports pédagogiques pour des actions d'éducation aux médias et d'analyse de l'actualité, comme pour les autres activités d'apprentissage.
- 3. Des formations continuées à l'utilisation de la presse quotidienne en classe seront organisées dans le courant de l'année scolaire 2002-2003.** Proposées par les trois centres de ressources en matière d'éducation aux médias reconnus par la Communauté française, ces formations, de trois ou cinq jours, seront ouvertes aux enseignants du deuxième et troisième cycles du fondamental.
- 4. Un site internet sera accessible aux enseignants, aux enfants mais aussi à leurs parents, à l'adresse www.ouvrirmonquotidien.be.** Ce site, élaboré et géré par ces trois centres de ressources, sera régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité et proposera des espaces forums à partir desquels des réponses pourront être apportées aux questions des enseignants et des enfants. Des travaux d'écoles pourront y être publiés. Des outils pédagogiques globaux ainsi que des exemples d'activités faciles à mettre en œuvre seront disponibles sur ce site. Ils seront également diffusés sur support papier pour les enseignants, classes et écoles ne disposant pas d'accès à internet.
- 5. Les classes qui le souhaitent pourront faire appel à l'expertise de journalistes professionnels qui viendront y témoigner de leur expérience et expliquer comment se traite l'information.** Ceux-ci seront mis en contact avec les classes via l'Association des Journalistes Professionnels, qui les choisira en fonction des attentes particulières exprimées par les élèves ou leur enseignant (spécialité ou média particuliers).

¹ A l'exception de l'Echo mais avec la possibilité pour les écoles germanophones de recevoir le Grenz Echo.

Un premier rendez-vous le mercredi 12 juin 2002

Afin de présenter l'ensemble de ce dispositif au monde de l'école, aux différents relais pédagogiques, aux enseignants et directeurs intéressés par cette initiative, une journée d'information sera organisée **le mercredi 12 juin prochain à Bruxelles**, sous l'égide du Conseil de l'Education aux Médias qui a accepté d'assumer la coordination pédagogique générale de cette opération.

La matinée de cette journée verra des interventions des différents partenaires de l'opération ainsi que des témoignages de pédagogues belges ou étrangers quant à l'intérêt pédagogique de l'éducation aux médias. Une représentante argentine de la province de Buenos Aires exposera notamment le rôle démocratique joué par la diffusion des journaux dans les écoles.

L'après-midi permettra un travail plus concret en ateliers qui, par la rencontre avec les différents partenaires de l'opération, apportera les éclaircissements éventuellement nécessaires quant à ses objectifs et modalités.

Vous trouverez en annexe le programme définitif de cette journée d'étude. Les directions d'école et les pédagogues intéressés par l'éducation aux médias et disponibles à cette date sont cordialement conviés à cette séance d'information.

Vous souhaitant bonne découverte de ces informations, j'espère d'ores et déjà pouvoir compter sur votre collaboration active pour faire de cette initiative ambitieuse une réussite.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET

**Opération “ Ouvrir mon quotidien ”
une initiative d'éducation aux médias à destination
des élèves de l'Enseignement fondamental**

Invitation à destination des responsables et relais pédagogiques

Journée d'information du 12 juin 2002

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, et le Conseil de l'Éducation aux Médias (CEM) ont le plaisir de vous inviter à participer à la **Journée d'information** qu'ils organisent le **mercredi 12 juin** au **Ministère de la Communauté française** Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles.

A cette occasion sera présentée en avant-première, aux relais pédagogiques et à tout pédagogue intéressé par l'éducation aux médias, l'Opération “ **Ouvrir mon quotidien** ” mise en œuvre à l'initiative du Ministre de l'Enfance et qui débutera en septembre 2002.

L'Opération « Ouvrir mon quotidien » a pour objectif, par la présence régulière et continue de journaux dans les classes de 6^{ème} année primaire, d'installer le réflexe de la lecture du journal quotidien comme part intégrante du processus de croissance de l'enfant, préparatoire à son entrée dans le monde des « grands ». Au même titre que se brosser les dents matin et soir, prendre ses vitamines ou faire du sport, prendre le journal en main, « ouvrir son quotidien », est une façon de grandir, de s'ouvrir au monde.

Support multiforme et regorgeant d'informations les plus diverses, le journal contribuera à ouvrir la classe et l'enfant sur l'extérieur, sur ce qui se passe autour de lui. Il pourra constituer la base d'activités d'apprentissage et d'éducation aux médias, en fonction de l'actualité comme de la créativité et des objectifs des pédagogues.

Au cours de cette journée d'étude, le Ministre de l'Enfance, les différents partenaires de l'initiative, des praticiens belges et étrangers et des spécialistes de l'éducation aux médias auront l'occasion d'éclairer les relais pédagogiques (animateurs pédagogiques, inspecteurs, directeurs,...) sur les enjeux d'une éducation aux médias et sur les potentialités des différentes initiatives proposées dans le cadre de l'opération « Ouvrir mon quotidien ».



Opération "Ouvrir mon quotidien"

Journée d'information du 12 juin

- Accueil (à partir de 8h.45)

Matin (à partir de 9 Heures 15): Séance plénière d'information sur l'Opération

- **Introduction**
 - Monsieur Henry INGBERG, Secrétaire général du Ministère de la Communauté française
 - Monsieur Robert WANGERMEE, Président du Conseil de l'Education aux Médias
 - Modalités concrètes de l'Opération « **Ouvrir mon quotidien** », Monsieur Georges GILKINET, attaché au Cabinet du Ministre de l'Enfance, Jean-Marc NOLLET
- **Interventions des différents partenaires :**
 - Présentation de l'opération « Journaux en classe » par Madame Margaret BORIBON, Secrétaire générale des Journaux francophones belges scrl;
 - Présentation de l'opération « Journalistes en classe » par Madame Martine SIMONIS, Secrétaire générale de l'Association des Journalistes Professionnels;
 - Présentation des outils et des formations proposées par les Centres de Ressources en matière d'éducation aux médias reconnus par la Communauté française.
- **L'éducation aux Médias en Communauté française et à l'étranger:**
 - Présentation d'initiatives françaises en matière d'éducation aux médias et à la presse écrite par Madame Marguerite CROS du CLEMI (Centre de liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information) et par Madame Etienne DESTABLE de l'ARPEJ (Association régions presse enseignement jeunesse – Syndicat de la presse régionale);
 - Témoignages d'enseignants sur des initiatives développées dans leur classe ou leur école, en Communauté française;
 - Présentation de l'opération « La presse écrite à l'école » à Buenos Aires et des enjeux démocratiques qu'elle recouvre par Mme Roxana MORDUCHOWICZ.
- **Les enjeux de l'Opération par Monsieur Jean-Marc NOLLET, Ministre de l'Enfance**

Temps de Midi (à 12 Heures 45) : Apéritif et Buffet

Après-Midi (à partir de 14h 30) : Ateliers pour aller plus loin

- **Trois ateliers:**
 - La **formation** à l'utilisation de la presse en classe et l'éducation aux médias (contenu des modules proposés aux instituteurs, analyse d'outils,...);
 - Présentation du **site** de l'opération «**Ouvrir mon quotidien**» et perspectives de développement; l'utilisation d'**Internet** dans le cadre de l'opération et de l'éducation aux médias en général.
 - Les enjeux démocratiques de la presse écrite (évolution, lectorat, lisibilité, pluralisme des groupes de presse,...) : le rôle joué par la **presse écrite** et les **journalistes** dans le cadre de l'opération « **Ouvrir mon quotidien** ».
- **Rapports d'ateliers et conclusions**

Opération « Ouvrir mon quotidien »
Journée d'information du 12 juin 2002

Bulletin d'inscription

NOM- Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Participera à la Journée d'information

- Matin
- Après-midi : choix de l'atelier ¹
 1. Formation
 2. Site Internet
 3. Presse

Ne participera pas à la Journée d'information

Participera à l'apéritif-buffet

Ne participera pas à l'apéritif-buffet

NB : Ce formulaire vaut inscription. Les personnes qui ont rempli le bulletin de pré-inscription à la Journée d'information, suite à l'invitation reçue début mai, ne doivent pas le compléter à nouveau.

A renvoyer **au plus tard pour le jeudi 6 juin 2002** par télécopie ou par courrier au:
Conseil de l'Education aux Médias – Ministère de la Communauté française
Espace 27 Septembre – Bd. Léopold II, 44 (local 4A131.1) à 1080 Bruxelles

Téléphone: 02/4133508 ou 02/4132424

Télécopie: 02/4133816

Messagerie: cem@cfwb.be

¹ Cocher l'atelier choisi